

Le journal des

# Archipels

ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT DANS **L'OCEAN INDIEN**

SUPPLEMENT | COMORES | LA RÉUNION | MADAGASCAR | MAURICE | SEYCHELLES



1984-2024



COMMISSION DE  
L'OCEAN INDIEN

40 ans de **coopération**  
en Indianocéanie



# Sommaire

## PRÉSENTATION

Créée en 1982, la Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses États membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs. Cette expérience accumulée au fil des projets fait aujourd'hui de la COI un acteur incontournable disposant d'une expertise reconnue dans de nombreux domaines du développement durable. Sollicitée sur plusieurs fronts, la COI anime depuis plus de trente ans l'action collective d'une région, l'Indianocéanie, vulnérable par nature et ambitieuse par choix.

## LA COI EN CHIFFRES

5 États membres



**5,5 millions km<sup>2</sup>**

de zones économiques exclusives  
contre 595 000 km<sup>2</sup> de terres émergées

**30 millions d'habitants**

dont 44% sont âgés de 5 à 24 ans

**70 projets de coopération  
depuis 1984**

dont 12 en cours

**7 observateurs**

Union européenne, Chine, Inde, Japon, Nations unies,  
Organisation internationale de la Francophonie  
et Ordre souverain de Malte

**+30 partenaires  
techniques et financiers**

dont AFD, UE, FFEM, Banque mondiale, OEACP, Fonds vert  
pour le climat...

**120 agents**

dont 35 affectés au Secrétariat général



**Direction éditoriale :**  
Gilles Ribouet

**Coordination :**  
Jacques Rombi et Alexandre Karghoo

**Rédacteurs :**

Johanna Andriamamonjy, Marion Bègue, Shirley Chan King Tong, Alexandre Karghoo, Lina Laurence, Catherine Mermera, Mihary Randrianarivelo, Andry Rasoanindrainy, Mialy Randriamampianina, Jacques Rombi, G.R.

**PAO :**  
Rakotomamonjy Herinjaka / Archipels Madagascar

**Photographies :**  
COI et JDA



**4 | PRÉFACE DE PR. VÊLAYOUDOM  
MARIMOUTOU** Secrétaire général  
de la COI "40 ans au service du bien  
commun".



**24 . 25 | LE TÉMOIGNAGE D'UN PÈRE  
FONDATEUR** de la COI, Jean Claude de  
l'Estrac : "On n'a plus le temps d'attendre".



**26 . 27 | DÉFI, RÉALISATIONS, AVENIR:  
REGARDS CROISÉS D'ANCIENS SG DE  
LA COI .**



**5 . 13 |  
40 ANS  
EN 40  
RÉSULTATS**



**14 . 23 |  
NOS PROJETS  
EN COURS**

### Qu'est-ce que la COI n'est pas ?

Parfois, il est plus facile de comprendre une chose en disant ce qu'elle n'est pas. Faisons l'exercice avec la COI. Elle n'est ni une banque de développement ni un organisme de subvention. La COI ne dispose pas de mécanismes propres permettant de financer des projets individuels. Elle ne prête pas non plus d'argent pour soutenir une initiative. Elle n'est pas une communauté économique régionale comme le COMESA ou la SADC. Elle n'est pas non plus une union politique. La COI n'est pas chargée de l'intégration économique et commerciale (facilitation du commerce, barrières tarifaires, etc.). Elle n'est pas non plus au-dessus des États par exemple en édictant des lois ou réglementations qui devraient s'appliquer dans chacun des États membres, comme dans le cas de la mobilité à l'image de l'espace Schengen en Europe. La COI ne peut, en aucun cas, se substituer aux États membres et à leurs prérogatives, notamment en ce qui concerne les fonctions régaliennes (finances, politique étrangère, justice, défense, sécurité intérieure) et l'élaboration ou l'application de lois nationales ou supranationales.

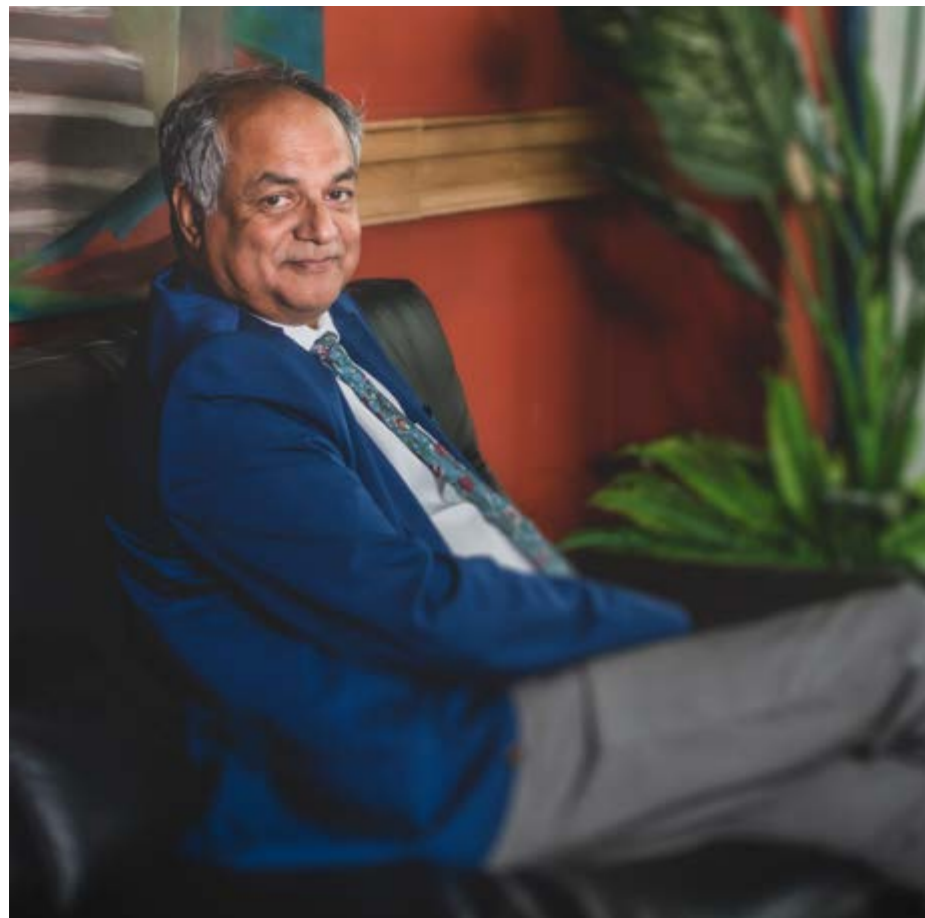
Elle n'est pas un cabinet d'études ou une agence d'exécution de projets. Bien qu'elle mette en œuvre des projets de coopération, le rôle de la COI est avant tout de faciliter et d'animer la coopération régionale, ce qui passe aussi par la mobilisation des ressources, l'élaboration de stratégies régionales et de plans d'action, entre autres.

### Alors, c'est quoi la COI ?

La COI est une "commission technique paritaire de rang ministériel". Autrement dit, c'est une organisation intergouvernementale présidée par un Conseil des ministres qui réunit les ministres des Affaires étrangères de ses États membres. Ce sont les États qui décident ensemble et à l'unanimité des actions que doit mettre en œuvre la COI pour répondre à leurs besoins de développement dans des domaines où l'action collective constitue une valeur ajoutée. C'est pourquoi la COI intervient dans un large éventail de secteurs et, dans bien des cas, en appui aux politiques publiques et au renforcement des capacités des administrations, toujours dans le cadre d'initiatives communes.

# PRÉFACE

par Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI



© Photo JDM

## 40 ANS AU SERVICE DU BIEN COMMUN

L'histoire de l'Indianocéanie, c'est celle d'improbables rencontres, de cousinages inattendus et d'échanges naturels entre des îles au large de l'Afrique. C'est une aventure humaine ancienne et singulière qui dit la diversité du monde et qui nourrit une solidarité de proximité géographique, historique et culturelle.

Cette aventure humaine est plus ancienne que la COI mais c'est à travers la COI qu'elle s'est manifestée sur les plans politique et technique. Il y a 40 ans, le 10 janvier 1984, l'Accord général de coopération plus connu comme l'Accord de Victoria a scellé le pacte d'une ambition commune pour nos peuples qui partagent un destin commun.

En quatre décennies, la COI a parcouru un long chemin. Mais sa mission peut paraître encore difficile à percevoir. Contrairement à ce que beaucoup croient, la COI ne se substitue pas aux prérogatives des États membres, elle n'est ni une union politique, ni une communauté économique régionale, ni une banque de développement.

## 70 projets de coopération qui couvrent tout le spectre des 17 ODD.

Elle est une organisation régionale de proximité et de solidarité, qui agit dans une variété de secteurs à la demande unanime de ses cinq États membres.

Bien que "petite" en comparaison aux autres organisations et communautés régionales, force est de constater que la COI s'est affirmée comme un acteur incontournable du paysage diplomatique de la grande région d'Afrique australe et orientale qui collabore avec plus de 30 partenaires techniques et financiers, a mis en œuvre quelques 70 projets de coopération qui couvrent tout le spectre des 17 Objectifs de Développement Durable et accueille aujourd'hui sept membres observateurs. Surtout, la COI peut s'enorgueillir de belles réussites, comme vous pourrez le constater dans ce magazine.

La COI de 2024 est bien différente de celle de 1984. Elle a grandi. Elle porte une voix entendue pour faire reconnaître les besoins spécifiques des îles de l'Indianocéanie et, plus largement, de toute l'Afrique.

À l'heure des crises systémiques, il ne fait aucun doute que le monde a besoin de plus d'entraide, de plus de solidarité. C'est là le cœur de notre mission.

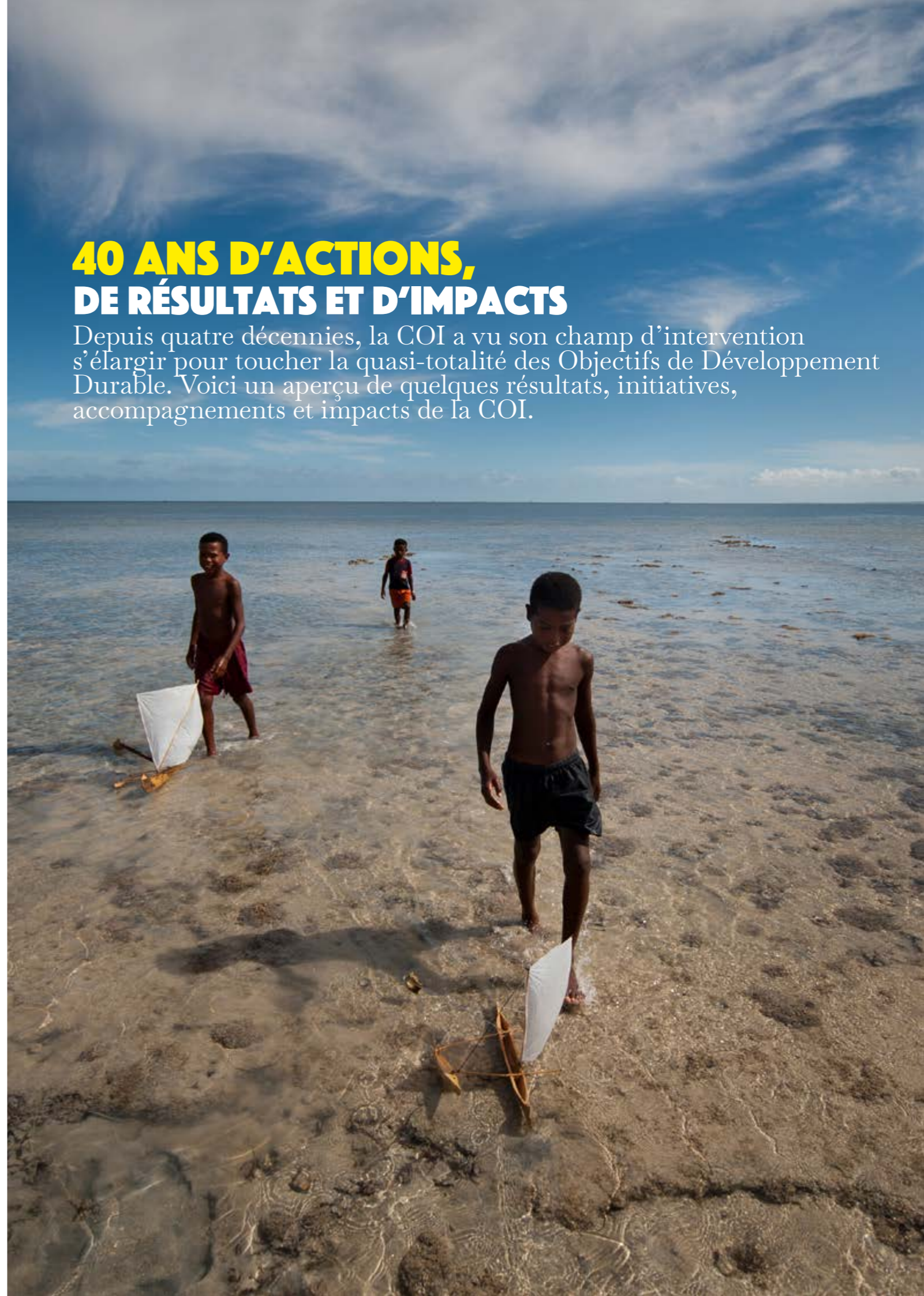
À la COI, ils sont des dizaines de femmes et d'hommes de tous horizons à s'acquitter avec dévouement et enthousiasme de leur belle mission de coopération. C'est à ces artisans de la solidarité régionale, au Secrétariat général et dans nos États membres, que je souhaite rendre hommage en ce 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Accord de Victoria. 2024 devrait marquer un tournant pour la COI.

C'est l'âge de la maturité qui ouvre de nouvelles dynamiques d'actions renforcées pour les biens communs (climat, résilience, sécurité...) soutenues par une évolution institutionnelle assumée.

De 1984 à 2024, il y a tout de même des choses qui sont restées et que nous garderons chevillées au cœur : le goût des autres, le dialogue des cultures, une solidarité agissante. C'est notre raison d'être.

## 40 ANS D' ACTIONS, DE RÉSULTATS ET D'IMPACTS

Depuis quatre décennies, la COI a vu son champ d'intervention s'élargir pour toucher la quasi-totalité des Objectifs de Développement Durable. Voici un aperçu de quelques résultats, initiatives, accompagnements et impacts de la COI.





L'amélioration de la gouvernance démocratique passe, entre autres, par le renforcement des institutions. Ici, lors d'élections présidentielles à Madagascar.

## Diplomatie, stabilité et sécurité

**1. La voix des îles.** La COI est la seule organisation insulaire d'Afrique. Elle porte la voix de ses États membres mais aussi des autres îles d'Afrique (Cap Vert, Sao Tome et Principe, Guinée Bissau...). Lors du sommet des Nations unies sur les Petites États Insulaires en Développement (PEID) de 2005 à Maurice, la COI a été désignée comme coordonnateur du groupe des îles d'Afrique, Méditerranée, océan Indien et mer de Chine méridionale (AIMS). Elle a ainsi poursuivi le plaidoyer en faveur de la reconnaissance des vulnérabilités des PEID qui a culminé, en 2015,

par la reconnaissance par l'Union européenne d'un traitement différencié au bénéfice des PEID dans une déclaration commune signée à la COP21. À ce jour, la COI continue de porter la voix des îles dans les forums régionaux et continentaux. Elle apporte ses appuis dans les négociations sur le climat ou encore auprès de la Commission des îles d'Afrique sur le climat sous l'égide de l'Union africaine et présidée par les Seychelles.

**2. Stabilité. La COI n'est pas une organisation politique comme la SADC (Southern African Development Community).** Néanmoins, elle a su démontrer sa valeur ajoutée dans des situations de tension comme en

témoigne son rôle dans le processus de sortie de crise à Madagascar 2009-2013. La COI a joué le rôle d'une organisation de solidarité et de proximité : contribution des États membres au cycle électoral à hauteur d'un million€, ouverture d'un bureau de liaison, participation aux négociations et travaux du Groupe international de contact sur Madagascar. Surtout, la COI a été à l'initiative du "Ni, ni", accord selon lequel les deux principaux protagonistes de la crise ne se présenteraient pas aux élections. Elle a aussi été à l'initiative d'autres propositions ayant permis à Madagascar de renouer avec la stabilité en 2013.

### 3. Des institutions renforcées.

L'amélioration de la gouvernance démocratique passe, entre autres, par le renforcement des institutions et aussi l'échange d'expériences. La COI accompagne ainsi les réseaux régionaux tels que l'Association des parlements des États membres de la COI (APCOI) et le Réseau électoral de l'océan Indien (REOI) qui réunit les organes de gestion des élections. Ces deux réseaux permettent, d'une part, de mobiliser la diplomatie parlementaire dans la coopération régionale et pour la prévention des crises et, d'autre part, de faciliter l'échange de bonnes pratiques électorales et institutionnelles. En complément, la COI organise des formations sur la couverture électorale et parlementaire à destination des journalistes des États membres : 97 ont été formés depuis 2022.

### 4. Stop "No Man's Seas".

Seul, aucun État n'est en mesure d'assurer ni la surveillance, ni la sécurité sur les vastes zones océaniques régionales. Capitalisant sur la mobilisation internationale contre la piraterie au large des côtes somaliennes, la COI, avec le soutien de l'UE, a établi une architecture régionale de sécurité maritime. En 2018, les États membres de la COI, Djibouti et le Kenya ont signé deux accords régionaux : l'un sur l'échange et le partage d'informations et l'autre sur la coordination d'actions en mer. Deux Centres régionaux de Fusion de l'information maritime (CRFIM) à Madagascar et de

Coordination des opérations (CRCO) aux Seychelles ont été créés. Cette architecture régionale de sécurité maritime est citée en exemple par les professionnels du secteur et des universitaires. Elle améliore significativement les capacités de surveillance, de contrôle et de répression des crimes et incidents en mer. D'ailleurs, les 20 pays du Code de conduite de Djibouti / amendement de Djeddah ont décidé de capitaliser sur les Centres mis en place par la COI au bénéfice de la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental et le golfe d'Aden. Depuis fin 2022, huit opérations coordonnées ont été menées, dont l'une en avril 2023 coordonnée par le CRCO qui a conduit à une saisie record d'une tonne de drogues sur un boutre iranien.

**5. Pollution marine.** En 2012, la COI, avec l'appui de la Banque mondiale, a remis des équipements de lutte contre les pollutions marines, dont des bouées, ainsi qu'un plan de contingence. Elle a également collaboré avec la convention de Nairobi sur les protocoles régionaux à mettre en place.

Dans le cadre du programme MASE financé par l'UE, la COI a poursuivi son appui en intégrant la réduction des risques de pollution en mer dans le champ d'intervention de l'architecture de sécurité maritime. Il n'empêche, le risque zéro n'existe pas : le naufrage du Wakashio au sud-est de Maurice en 2020 a entraîné la plus grande pollution marine qu'ait connue la région. Face à ce niveau de catastrophe, aucun pays de la zone n'est en mesure d'agir seul. Outre la solidarité exemplaire des Mauriciens, la COI est intervenue auprès des autorités mauriciennes en déployant des experts, en mobilisant les Centres régionaux de sécurité maritime et les partenaires ainsi qu'en facilitant le partage d'images satellitaires. À la suite de cet incident, la COI a organisé en 2023 un exercice de simulation de pollution maritime à Maurice pour évaluer l'état de préparation, renforcer les mécanismes de coordination et d'intervention. Cet exercice a mobilisé près de 400 personnes des institutions nationales, des Centres régionaux de sécurité maritime et des partenaires.



Exercice de simulation de pollution maritime à Madagascar en 2019.

## Environnement et climat

**6. Tortues.** En 1998, la COI construit la Maison de la Tortue à Itsamia (Mohéli, Comores) en collaboration avec l'Association pour le développement socioéconomique d'Itsamia (ADSEI). C'est un centre d'animation, de sensibilisation, de formation et d'information sur la protection des tortues marines et des espèces phares du Parc national de Mohéli. Chaque année, la journée de la Tortue marine est célébrée le 28 mai, date d'inauguration de la Maison de la Tortue. Itsamia est reconnu comme un site majeur de ponte pour les tortues marines dans la région.

### 7. Protéger les aires marines.

En 2006, l'océan Indien occidental comptait 26 Aires Marines Protégées (AMP) dont certaines ne disposaient d'aucun plan de gestion. Face à une absence de mise en réseau et d'une vision régionale commune, leur efficacité était compromise. Le réseau des AMP des pays de la COI a constitué la toute première

initiative visant à renforcer la gouvernance régionale des AMP. La COI a poursuivi son soutien par des échanges de bonnes pratiques, des formations, des études d'impact permettant de renforcer la gestion des AMP essentielles pour la biodiversité marine et côtière.

**8. La GIZC s'affirme.** La COI a été un acteur majeur de la promotion de la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) dans la région : lancement des cadres juridiques, établissement de comités GIZC et plans d'actions dans les pays, soutien à des projets portés par des ONG... En parallèle, la COI a initié un protocole régional GIZC au sein de la Convention de Nairobi puis soutenu les négociations. Après 20 ans de plaidoyer, d'actions de terrain et d'études, le protocole GIZC de la convention de Nairobi a été adopté le 12 septembre 2023. Une nouvelle période s'ouvre pour la COI : la mise en œuvre du protocole GIZC dans la région pour renforcer la résilience des écosystèmes côtiers qui jouent un rôle socioéconomique majeur.

Les seuls récifs coralliens de nos pays offrent des avantages tangibles d'au moins 327 millions USD à nos économies chaque année !

#### 9. Des réseaux pour nos écosystèmes.

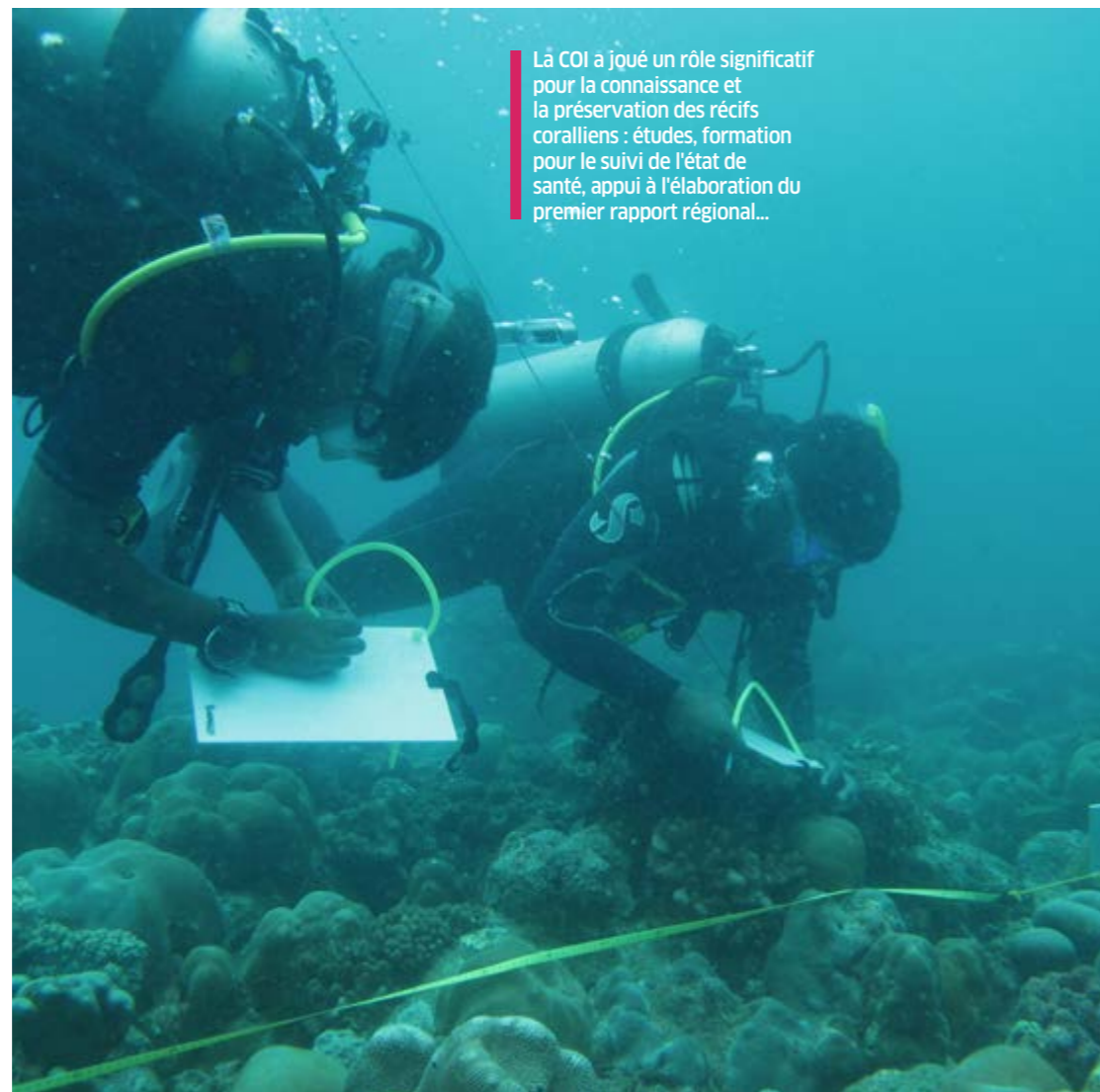
L'échange est au cœur de tout projet de coopération. C'est pourquoi la COI s'est attachée à renforcer ou créer des réseaux régionaux techniques et scientifiques favorisant la connaissance et la surveillance des écosystèmes marins. Quelques exemples : les réseaux de suivi des tortues marines (TORSOOI), des récifs coralliens, des gestionnaires d'Aires marines protégées (WIOMPAN), des mangroves (WIOMN) ou encore des herbiers marins (WIOSN). La COI a aussi accompagné la genèse d'un réseau régional sur l'étude des mammifères marins, le réseau IndoCet. Ce réseau, aujourd'hui autonome, est le garant du sanctuaire baleinier régional et a acquis une renommée internationale. Ces réseaux régionaux favorisent les échanges d'expertises et de bonnes pratiques, dynamisent la recherche scientifique, permettent de standardiser des protocoles de collecte de données, entre autres.

#### 10. Mieux connaître les récifs.

Les récifs coralliens, écosystèmes marins remarquables et vitaux pour les populations côtières et insulaires, sont sous bonne surveillance grâce à un effort de collaboration scientifique régionale soutenu par la COI. Avec les soutiens complémentaires de trois projets, la COI a joué un rôle significatif dans la publication du premier rapport régional sur l'état de santé des récifs coralliens, basé sur un protocole standardisé international. Publié en 2017, ce rapport comportait des recommandations des gestionnaires des récifs coralliens communiquées aux États membres. Ce rapport a ensuite été utilisé pour consolider le rapport mondial sur l'état de santé des récifs coralliens de 2020.

#### 11. Soutien aux acteurs de terrain.

128 projets de gestion intégrée des zones côtières et de préservation de la biodiversité ont été soutenus par la COI depuis 2011. Certains sont des micro-projets qui ont changé la vie de communautés entières comme la VOI Saint-Joseph à l'île Sainte-Marie (Madagascar) dont les habitants



La COI a joué un rôle significatif pour la connaissance et la préservation des récifs coralliens : études, formation pour le suivi de l'état de santé, appui à l'élaboration du premier rapport régional...

sont devenus des ardents défenseurs des mangroves... et aussi des guides touristiques dans le dédale des palétuviers. D'autres ont permis de diffuser des techniques d'agriculture durable comme sur le terroir de Moya, à Anjouan (Comores), où l'amélioration de la production est allée de pair avec la réduction de l'érosion des sols. *"Avec ces nouvelles techniques, notre productivité a augmenté. Avant, j'allais souvent à la pêche car la production agricole n'était pas suffisante pour vivre. Aujourd'hui, je n'y vais presque plus car mes parcelles me suffisent"*, confiait Said Omar Assinadi à la clôture du projet ProGeCo.

#### 12. Éducation à l'environnement.

La COI, avec le soutien de l'UE, a développé en 2008-2010 une valise pédagogique permettant aux enseignants de quelque 100 écoles

de la zone de disposer de matériels, fiches et exercices pratiques pour intégrer le développement durable dans les enseignements. La COI a aussi activement participé à la régionalisation du réseau Eco-Schools. Ce sont des écoles qui mettent le développement durable au cœur de leur projet éducatif et pédagogique. Plus de 100 écoles sont labellisées à ce jour, plus de 25 000 élèves ont été impliqués dans les activités, 300 enseignants et 90 formateurs ont été formés. Le réseau Eco-Schools continue de s'étendre.

13. **Sensibiliser.** En utilisant la BD, les concours scolaires, le théâtre ou encore la musique et l'artisanat, la COI a, au fil de ses projets, sensibilisé plus de 215 000 personnes, notamment des jeunes, aux enjeux du développement durable. Par exemple, 50 écoles ont été directement

impliquées dans la création d'une BD sur les défis environnementaux dans les îles qui a été partagée à 13 000 élèves. La COI a aussi facilité l'itinérance d'un spectacle sur les énergies durables à Madagascar et aux Comores ou encore organisé 30 concours scolaires sur les écosystèmes côtiers et le développement durable (dessins, rédaction, films...).

## Santé

#### 14. Le bras Santé de l'Indianocéanie.

L'épidémie de chikungunya en 2006 a été un électrochoc. La région est vulnérable face aux risques épidémiques. Pour prévenir les risques et riposter, la COI a mis en place le réseau de Surveillance Épidémiologique et de Gestion des Alertes ou SEGA-One Health. Ce réseau, soutenu depuis sa création par l'AFD et depuis 2020 par l'UE, rassemble plus de 300 professionnels de santé humaine, animale et environnementale des États membres de la COI. Il se penche sur les maladies infectieuses, vectorielles et non-transmissibles, renforce les capacités de surveillance, de diagnostic, de riposte et de prise en charge. Par exemple, le réseau SEGA-One Health de la COI a contribué à la riposte contre la fièvre aphteuse en 2016 à Maurice et Rodrigues. L'impact socioéconomique de cette zoonose a été estimée à 2,5 millions€ mais sans intervention du réseau SEGA-One Health, cette épidémie aurait coûté 27 millions€ à Maurice.

#### 15. Former aux risques épidémiques.

Les épidémiologistes de terrain sont des "Sherlock Holmes" de la santé. La COI a formé 183 épidémiologistes de terrain. En complément, la COI a contribué à renforcer les capacités des États membres en formant près de 2 000 professionnels de santé (bactériologie, lutte antivectorielle, maladies infectieuses, laboratoires...).

16. **Covid-19.** Face à la pandémie, la COI a mobilisé un plan d'urgence soutenu par l'AFD à hauteur de 4,5 millions€.

Des équipements de protection, des matériels de prise en charge, d'analyse et de diagnostic ou encore des caméras thermiques et



La COI a mis en place le réseau de Surveillance épidémiologique et de gestion des alertes ou SEGA-One Health. Ici une campagne contre la rage (Madagascar 2023).

ambulances ont été acheminés dans les pays. En complément, la COI a facilité des formations en "Contact Tracing" et intervention rapide ainsi que des campagnes de sensibilisation communautaire et nationale.

17. **Lutte contre le VIH-Sida.** La COI a activement soutenu la mobilisation régionale contre le VIH-Sida avec le concours de la Banque africaine de développement.

Elle a ainsi soutenu l'organisation de 6 colloques régionaux, permis la formation de 450 médecins et techniciens à l'addictologie, l'épidémiologie et à la surveillance, soutenu des réseaux dont Ravane+, et apporté des appuis techniques et financiers à 24 ONG travaillant dans la prévention et la lutte contre le VIH-Sida et auprès des personnes malades.

## Épanouissement humain

18. **Indianocéanie.** Les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien sont le seul ensemble insulaire à ne pas avoir un nom. Aussi, pour rendre compte de la proximité géographique de nos îles, des filiations historiques, culturelles et linguistiques, la COI a fait le choix de nommer la région l'Indianocéanie en référence à l'indianocéanisme littéraire de Camille de Mauville. Depuis, le terme se fait une place dans les médias et dans le discours de décideurs politiques. Surtout, il est questionné, décortiqué, analysé par des chercheurs et des étudiants de la zone et d'au-delà. Un toponyme est porteur d'une histoire, il donne une épaisseur et une âme à un territoire. Dire l'Indianocéanie, c'est exprimer ce qui nous rassemble et ce que nous sommes : une communauté de destin.

19. **Égalité femmes-hommes.** À travers sa stratégie régionale sur le genre, la COI a soutenu de nombreuses actions de lutte contre les violences basées sur le genre, d'autonomisation économique et politique des femmes et d'engagement féminin pour le développement durable. Elle a ainsi impulsé et soutenu la plateforme "Entreprendre au Féminin Océan Indien (EFOI)" qui a largement contribué à renforcer les capacités entrepreneuriales et économiques des femmes, créer des synergies et mobiliser de nouveaux soutiens dont l'Australie, la Francophonie. D'ailleurs, EFOI a pris la présidence, en 2019, du réseau francophone des femmes entrepreneures. La COI a également accompagné la création et les activités de la plateforme "Femmes en politique". Les projets de la COI intègrent également une dimension sur le genre, notamment le projet ICC qui vise prioritairement l'égalité femmes-hommes ou encore le projet de gouvernance qui entend accroître la participation des femmes dans la vie publique et la prise de décision.

20. **Jeunesse.** La COI a activement soutenu la création de réseaux de jeunes dont Synergie Jeunes sur l'entrepreneuriat et SYAH sur le climat et le développement durable. Avec Synergie Jeunes, la COI a soutenu l'organisation de 5 éditions du Forum Ambition Jeune réunissant plus de 700 jeunes entrepreneurs et professionnels. En parallèle à ces forums, la COI et Synergie Jeunes ont organisé un concours régional qui a révélé des talents à l'instar de Hanta Tiana Rajaonarisoa fondatrice de "Flore Aroma" et depuis désignée "Forbes Africa 30 under 30"; Pierre Tambouran et ses associés à l'initiative du projet "Nou la fuel" devenu "Biofuel Réunion" et aujourd'hui hébergé et accéléré auprès du Village by CA Réunion; ou encore la Seychelloise Géralda Payet co-fondatrice et directrice de "Heritage and Cultural Education Services". La COI a aussi organisé le Blue Champion Award en 2019 qui a notamment récompensé Rick Bonnier dont le projet Clean Ocean utilise une technologie d'aimant à plastiques pour nettoyer les lagons et cours d'eau. Sa création a d'ailleurs été brevetée aux États-Unis grâce au soutien de la COI. Sur le front du



Avec son projet ICC (Industries Culturelles et Créatives), la COI pourra aller au-delà des appuis ponctuels aux filières culturelles et créatives. En photo le concert Vibration DeZil organisé par la COI en 2013.

climat et de l'environnement, SYAH a porté des plaidoyers qui ont, entre autres, permis d'aboutir à une loi sur le bannissement des plastiques à usage unique aux Seychelles.

21. **Droits de l'enfant.** De 2004 à 2010, la COI, en collaboration avec l'Unicef, a mis en place un Observatoire des Droits de l'Enfant pour la Région de l'océan Indien (OderOI). Cet observatoire a agi comme un centre de référence pour le recueil de données et indicateurs sur les enfants : démographie, situation sociale et économique, éducation, violences, législations. A travers l'ODEROI, les États membres ont pu renforcer leurs législations pour le droit des enfants. L'étude sur "Les violences contre les enfants" de 2006 a permis de renseigner pour la première fois les ressorts des violences et de définir les moyens de les prévenir et les combattre. Pour

donner aussi une voix à la jeunesse et sensibiliser aux droits de l'enfant, 225 émissions de télévision "Jeunes 5/5" ont été produites et diffusées en collaboration avec la MBC.

22. **Création littéraire.** En 2018, la COI, avec le Département de La Réunion et l'OIF, a lancé la première édition du prix Indianocéanie devenu depuis un concours littéraire phare de la région. Après Jean-Pierre Haga Andriamampandry pour "Le jumeau", le prix Indianocéanie a été décerné en 2019 à Davina Ittoo dont le roman "Misère" a connu un succès en librairie et dans les autres concours internationaux. En 2021, "Le cantique du rasta" de Sharon Paul a été sacré. Et en prélude de l'édition 2024, la COI et le Département de La Réunion ont organisé le prix Indianocéanie de la jeunesse qui a primé un groupe de sept collégiennes du Lady Sushil Ramgoolam SSS

(Maurice) pour leur nouvelle "Mo : le destin de Kariko". Sur les quatre appels à écriture depuis 2018, 194 manuscrits ont été reçus.

23. **Mieux se connaître.** "Resserrer les liens d'amitié entre nos peuples"; telle est la mission originelle de la COI. Dans ce cadre, la COI a soutenu de nombreuses activités culturelles dont les festivals de musique Médina à Anjouan, Denia à Nosy Be, Samemsa à Maurice ou encore le Festival Kreol aux Seychelles. La COI a également apporté des appuis ponctuels à d'autres initiatives dont le Momix et une résidence d'artistes de l'atelier pARTage.

24. **Fenêtre sur l'Indianocéanie.** La COI a apporté un soutien technique et financier à l'Association des Radios Télévisions de l'océan Indien (ARTOI) de 2007 à 2009 puis, à partir de 2009, elle a doté les radios-

télévisions des États membres de stations d'émission et de réception de reportages et programmes audiovisuels par satellites. Ces équipements ont permis d'élargir la circulation des contenus produits dans les îles. En outre, neuf numéros du magazine audiovisuel "Ile-OI" d'une durée de 26 minutes ont été produits et diffusés sur les chaînes de la région.

25. **2024, année culturelle.** Avec son projet ICC, la COI pourra aller au-delà des appuis ponctuels aux filières culturelles et créatives. En 2024, la COI accélèrera le rythme des activités. Au menu : 19 premières mobilités culturelles puis encore une soixantaine sur les trois prochaines années, des subventions pour la co-création (jusqu'à 10 projets pour des montants de 20 000 €) et pour les festivals ou encore des bourses pour des masters, des licences et des formations certifiantes dans les métiers de la culture, dont 20 dès cette année.

## Sécurité alimentaire et pêche

26. **Ourites.** Les poulpes de Rodrigues, appelés "ourites", sont l'une des premières richesses de l'île. Mais les pratiques de pêche, la pression continue sur la ressource et la demande croissante risquaient de faire chuter le stock d'ourites de 80%. Avec le soutien de la COI, les autorités rodriguaises ont mis en place une fermeture saisonnière de la pêche aux poulpes en 2012. Succès : à la réouverture 294 tonnes de poulpes ont été débarquées en 48 jours soit plus que la moyenne annuelle de 288 tonnes les années précédentes ! Face à ce résultat, les pêcheurs ont pleinement adopté cette mesure. À tel point que, dès 2017, une seconde période de fermeture annuelle a été mise en place. Depuis, la quantité de poulpes collectée dépasse les 600 tonnes chaque année. Les effets : revenus et exportations en hausse, sécurité alimentaire renforcée, activités génératrices de revenus additionnels (transformation). Et cela vaut d'autant plus pour les femmes : 40% des pêcheurs sont des "piqueuses d'ourites". L'exemple rodriguais a fait des émules : l'initiative a été étendue

à toute la République de Maurice et des responsables de Madagascar et de Zanzibar, entre autres, sont venus à Rodrigues pour apprendre de l'expérience et évaluer les possibilités de reproduction du modèle.

27. **Pêche et industrie thonière.** Entre 2005 et 2009, la COI a mis en œuvre le plus grand projet de marquage de thons de l'océan Indien. Au total, 168 160 thons ont été marqués et plus de 30 000 ont été recapturés. À l'aide d'un dispositif électronique, le marquage apporte des informations sur les déplacements, la mortalité, le taux d'exploitation, la structure et la taille des stocks. Ce programme a une double visée scientifique et économique : jusqu'à aujourd'hui, les résultats de ce programme permettent de définir l'état des stocks de thonidés et donc de définir les quotas dans une optique de pêche plus responsable.

28. **Améliorer les moyens de subsistances.** À travers ses projets pêches, la COI a soutenu la diffusion de pratiques responsables et durables de pêches. Les impacts sur le terrain sont visibles : sur les trois dernières années, près de 24 000 pêcheurs et leurs familles d'une dizaine de pays d'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien ont vu augmenter leurs moyens de subsistance. C'est le cas jusqu'au Soudan où Adam Mohamed, grâce à des techniques nouvelles et des DCP, a vu ses prises de poissons tripler et ses revenus également. Ainsi, Adam Mohamed a pu scolariser ses trois enfants et disposer de ressources utiles pour la santé et son ménage.

29. **Produire localement et durablement.** La COI et l'UE, en partenariat avec des acteurs de terrain, apportent un appui à 29 739 petits exploitants, dont 57% de femmes, dans la mise en place de pratiques agricoles durables et adaptées aux effets du changement climatique. Les résultats sont déjà visibles : les cultures résistent mieux et la productivité augmente.

30. **Planter mieux.** La COI et l'UE collaborent avec le CIRAD qui porte le projet FoodSec Semences (semences améliorées). En 24 mois, 6 388 boutures de manioc, 21,2 tonnes de semences améliorées de pommes



Avec le soutien de la COI, les autorités rodriguaises ont mis en place une saison de fermeture saisonnière de la pêche aux poulpes depuis 2012. Une action qui permet d'augmenter la productivité et les revenus tout en allégeant la pression sur l'écosystème.

de terre, 17,4 tonnes pour le maïs et 4,4 tonnes pour les légumineuses ont été produites. Ces semences, mieux adaptées aux terrains, permettront d'améliorer les capacités de résistance et de production.

**31. Manger mieux.** À Madagascar, plus de 15 000 femmes ont été sensibilisées à l'amélioration de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant âgés de 0 à 5 ans. Les communautés commencent à produire une alimentation de complément pour le jeune enfant à base des ressources disponibles localement.

## Économie

**32. Dialogue avec le secteur privé.** La COI a soutenu la structuration de plusieurs plateformes du secteur privé dont l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien en 2005 devenue depuis Cap Business océan Indien qui rassemble quelque 20 000 entreprises de la

zone et l'association des Îles Vanille qui réunit les offices du tourisme de l'Indianocéanie. Elle collabore aussi étroitement avec l'association des Ports des îles de l'océan Indien depuis sa création en 2007. La COI est aussi appelée à renforcer le dialogue avec le comité des Douanes des États membres. Ces réseaux permettent des synergies entre les opérateurs d'une part, et, un dialogue régional public-privé à la fois global et sectoriel.

**33. Démocratiser l'accès à internet.** La COI a accompagné la structuration du projet de câble sous-marin à très haut débit METISS jusqu'à son installation et sa mise en opération en 2021. METISS est une infrastructure numérique portée et financée par CEB FiberNet et Emtel de Maurice, Canal+, SFR Réunion et Zeop de La Réunion et Telma de Madagascar. D'une longueur de 3 200 km, METISS est le câble le plus puissant de la région avec 24 téraoctets/s. Les impacts sont multiples :

connectivité décuplée, innovation (dont la 5G dorénavant disponible), démocratisation de l'accès à internet, compétition, redondance...

**34. Se connecter à la région.** Le premier projet de la COI a permis de connecter les Comores à la région grâce aux télécommunications. La COI a ainsi installé des équipements de télécommunications dont la grande antenne près du marché de Volo-volo. Avec ces équipements, les Comores ont fait une nouvelle entrée dans la région : téléphonie, télex et fax ont connecté Moroni à la région et au-delà.

**35. Commerce régional.** Si les échanges intrarégionaux pèsent encore peu dans la balance commerciale régionale, la COI a néanmoins entrepris des initiatives qui profitent à certains opérateurs dont le certificat d'origine COI qui permet aux opérateurs d'un pays membre d'exporter sans droit de douane vers



La COI, en partenariat avec l'Union européenne, a cofinancé des initiatives de terrain pour éclairer les zones rurales ou reculées de l'Indianocéanie. Par exemple, plus de 150 000 familles ont désormais accès à une énergie propre dans les campagnes de Madagascar grâce au solaire, à l'hydraulique ou encore au biogaz.

un autre État membre des produits dont l'origine est à 80% issue de la région. Ce désarmement tarifaire est toujours en vigueur et appliqué par l'entremise des Chambres de Commerce et d'Industrie.

**36. Mondialisation et petites îles.** La création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la libéralisation du commerce mondial au tournant du siècle ont constitué des enjeux majeurs pour les petites économies insulaires. La COI, avec la Caricom (communauté caribéenne), a ainsi porté un plaidoyer fort auprès de l'OMC pour faire reconnaître les intérêts particuliers des îles et faire valoir des accompagnements pour qu'elles puissent mieux intégrer le système commercial multilatéral.

Dans le même temps, la COI a apporté son appui technique aux processus d'adhésion des Comores et des Seychelles à l'OMC.

**37. Énergies durables.** La COI, en partenariat avec l'Union européenne, a cofinancé des initiatives de terrain pour éclairer les zones rurales ou reculées de l'Indianocéanie. Plus de 150 000 familles ont accès à une énergie propre dans les campagnes de Madagascar grâce au solaire, à l'hydraulique ou encore au biogaz. À Rodrigues, une unité de dessalement solaire fournit de l'eau à près de 2 400 personnes. Aux Comores, 500 ménages ont reçu des foyers améliorés et 120 familles des biodigesteurs permettant de réduire significativement le recours au bois de chauffe, réduisant ainsi

la déforestation et les problèmes sanitaires liés à l'inhalation quotidienne de fumée.

## Institution et partenariats

**38. Ratio coûts/bénéfices.** En 2020, les contributions des États membres (statutaires et non-statutaires, dont mises à disposition de personnels) s'élevaient à 1,7 million €. La même année, les dépenses de la COI au profit et dans ses États membres ont atteint 9 millions €. Autrement dit, pour 1 € investi, les États membres ont perçu 5,3 € en activités, formations, équipements, études... Ce ratio en fait une institution rentable...

**39. Impact économique de la COI.** En 2013, la COI a commandité une étude évaluant son impact socioéconomique. Le PIB régional généré pour cette seule année dépassait les 6,3 millions €. Les projets pilotés par la COI auraient permis de créer ou maintenir 4 487 emplois dont 3 007 dans les États membres, principalement dans l'administration publique (816) et l'agriculture / pêche (739).

**40. Partenariats porteurs.** L'un des résultats de la coopération régionale, ce sont les partenariats avec une communauté d'une trentaine de partenaires techniques et financiers dont l'Union européenne, l'Agence française de développement, la Banque mondiale, les agences du système des Nations unies, la Banque africaine de développement, la Région et le Département de La Réunion, l'Organisation des États ACP ou encore l'Australie, la Chine, le Japon, l'Inde, l'Ordre de Malte et la Francophonie. Les quelques résultats présentés ici sont le fruit de ces partenariats et aussi de la mobilisation, sur le terrain, des administrations de nos États membres et des acteurs non-étatiques. Nos partenariats ciblent prioritairement nos États mais permettent aussi d'être "porteurs d'impacts" au-delà de l'Indianocéanie car plusieurs projets de la COI couvrent jusqu'à une vingtaine de pays, de Djibouti au Cap Vert, en passant par le Kenya, le Mozambique et les Maldives.

# NOS PROJETS



## PROGRAMME MASE UNE ARCHITECTURE RÉGIONALE POUR SÉCURISER NOS OCÉANS

L'Architecture régionale de sécurité maritime établie par la COI, à travers le programme régional de sécurité maritime (MASE) sur financement de l'Union européenne, continue sa montée en puissance depuis la signature des deux accords MASE en 2018 par 7 États (Comores, Djibouti, France/Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice et Seychelles) de l'océan Indien occidental.



S'appuyant sur le Centre Régional de Fusion d'Information Maritime (CRFIM) à Madagascar et le Centre Régional de Coordination des Opérations (CRCO) aux Seychelles, l'Architecture compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de partenaires opérationnels régionaux et internationaux. 12 opérations régionales menées entre 2020 et 2023 ont permis, entre autres, de secourir des personnes en mer dans le canal du Mozambique, d'intercepter un boteur avec une tonne de drogue ou encore maintenir une force de dissuasion contre les trafics et crimes en mer. Ces opérations ont bénéficié de la collaboration d'alliés internationaux dont la mission EUNAVFOR Atalanta et les Forces navales britanniques et européennes. La valeur ajoutée de l'Architecture



régionale de sécurité maritime a été unanimement reconnue par la trentaine d'États et organisations de la Conférence ministérielle sur la Sécurité et la sûreté maritimes, tenue à Maurice le 16 novembre dernier. Priorité est ainsi donnée à sa pleine opérationnalisation, sa progression et son ouverture aux autres dispositifs africains et de l'Indopacifique.



## Safe Seas Africa : la suite du programme MASE.

L'intégration récente du CRFIM et du CRCO dans le dispositif du Code de conduite de Djibouti/amendement de Djeddah (DCoC/JA) qui rassemble 21 pays est une autre reconnaissance permettant d'élargir le champ d'action de l'Architecture et de créer de nouvelles synergies. De même, l'intérêt renouvelé et manifeste du Contact Group on Illicit Maritime Activities (CGIMA, ex-CGPCS) souligne clairement l'utilité concrète et de la pertinence de l'Architecture régionale. Un nouveau programme continental Safe Seas Africa, financé par l'Union européenne dont une composante sera mise en œuvre par la COI, s'appuiera sur les acquis du programme MASE.

Le programme Safe Seas Africa, qui comprend une vision plus large de la sécurité maritime, assurera la mise en réseau des Architectures et mécanismes à l'échelle de toute l'Afrique. Il aura également la mission d'accompagner les États de la région à développer leurs stratégies nationales, des cadres légaux et mécanismes internes leur permettant d'atteindre une capacité maritime minimale pour mener des actions en mer.

### En chiffres

- 2 accords** régionaux signés par **7 pays** (États membres COI, Djibouti, Kenya)
- 2 centres** régionaux de sécurité maritime
- + de 50** partenaires techniques et opérationnels
- 12 opérations** régionales en mer depuis 2020
- 14 millions km<sup>2</sup>** de l'océan Indien occidental couverts par les centres régionaux
- 6 exercices** régionaux de sécurité maritime, dont 2 exercices de terrain de lutte contre la pollution en mer (Madagascar en 2019 et Maurice en 2023).



Lors de la dernière conférence régionale du GPS le 1er septembre dernier à Madagascar.

## GOVERNANCE, PAIX, STABILITÉ UN GPS POUR ENRACINER LA CULTURE DÉMOCRATIQUE

La paix et la stabilité sont des biens communs, prérequis du développement durable de l'Indianocéanie. C'est pourquoi, les États membres de la COI ont mandaté leur organisation régionale pour promouvoir la Gouvernance, la Paix et la Stabilité (GPS) en Indianocéanie – nom donné au projet éponyme financé par l'AFD.

Pour ce faire, la COI a mis sur le renforcement des liens entre pairs. Le premier exemple est l'Association des Parlements (AP) des États membres de la COI, clé de voûte d'une diplomatie parlementaire pour la prévention, le dialogue et le partage de bonnes pratiques contribuant à la paix. En complément, la COI a soutenu la structuration du réseau électoral de l'océan Indien qui réunit les organes de gestion des élections. Ce réseau vise le renforcement des capacités de ces organismes centraux du paysage institutionnel et démocratique par le partage d'expérience, des bonnes pratiques et leçons apprises, entre autres. Le projet GPS participe également à la promotion et à l'enracinement de la culture démocratique par

des formations et ateliers avec les professionnels des médias et un appel à proposition pour soutenir des initiatives portées par des organisations de la société civile et organisations de défense des droits humains.



### Chiffres clés

- **461** bénéficiaires formés
- **Environ 100** institutions dans le domaine de la gouvernance touchées par le projet
- **49%** des journalistes formés sont des femmes

### Ils ont dit...

**Soorojdev Phokeer, GCSK, GOSK, président de l'Assemblée nationale de Maurice et président de l'AP-COI**  
"Nos nations partagent de nombreux défis et opportunités, allant de la sécurité maritime à la préservation de l'environnement, en passant par le commerce et le développement économique. Les risques existent et des crises peuvent surgir. La diplomatie parlementaire a ici un rôle important à jouer. La prévention, la gestion et la résolution des crises et conflits sont des éléments clés de la diplomatie parlementaire."

**Irfan Abdool Rahman, Commissaire électoral (Maurice), président du REOI**

"Ce réseau illustre notre capacité à promouvoir nos intérêts communs, à traiter des enjeux que nous partageons et à exploiter des opportunités et synergies mutuelles. Avec nos visions alignées, nous progressons collectivement vers une coopération ancrée dans la paix et la stabilité."

**Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI**

"Ce que nous devons collectivement rechercher, c'est de donner corps et voix à la pulsion démocratique, qui est une pulsion de liberté, de recherche d'autonomie, de réalisation personnelle et collective. Notre action s'inscrit dans une dynamique de promotion de la paix, de renforcement des institutions démocratiques, de mise en réseau des institutions nationales, de dialogue avec les acteurs gouvernementaux et non-étatiques, ou encore de mobilisation de la diplomatie parlementaire. Nous travaillerons aussi avec les organisations régionales et internationales et, bien sûr, avec les médias et les citoyens, notamment les jeunes parce que – et c'est notre devise – "Chaque voix compte".



# NOS PROJETS



## LE RÉSEAU SEGA - ONE HEALTH SANTÉ : APPRENDRE DU PASSÉ POUR PRÉPARER L'AVENIR

En 2006, le chikungunya, un virus transmis par les moustiques, a sévèrement frappé l'Indianocéanie, laissant une empreinte profonde dans l'esprit des États membres de la COI.

La brutalité de l'épidémie a mis en lumière la vulnérabilité de la région face aux menaces sanitaires, qui, elles, n'ont pas de frontières. Quatorze ans plus tard, la pandémie de Covid-19 a secoué le monde, atteignant l'Indianocéanie. Mais cette fois-ci, une différence cruciale s'est faite sentir. Les États membres de la COI étaient mieux préparés avec le réseau SEGA - One Health. Ce réseau de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes est bien plus qu'une simple réponse aux

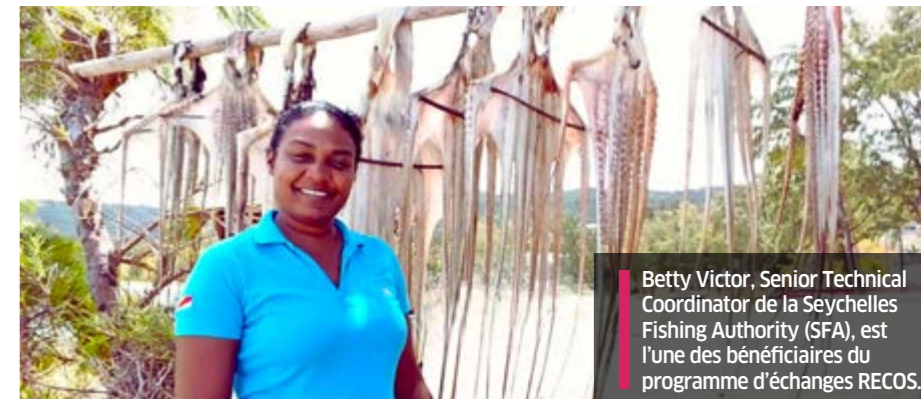
crises sanitaires ; c'est une initiative préventive, un lien solide tissé entre les îles pour partager des informations, des expériences, des expertises, des technologies. Cette plateforme de coopération a transformé la vulnérabilité perçue en 2006 en une force collective. La pandémie a mis en lumière la nécessité constante d'améliorer les systèmes de surveillance et de riposte face aux menaces sanitaires. Les leçons tirées servent de catalyseur pour renforcer les capacités

d'anticipation, de détection et de riposte. Les succès mais aussi les défis rencontrés par un État membre deviennent des enseignements partagés, renforçant la capacité collective de réaction. Les menaces évoluent, et notre capacité à faire face à ces évolutions dépend de notre aptitude à intégrer constamment de nouvelles connaissances, à perfectionner nos méthodes de surveillance et à développer des réponses agiles et coordonnées. Le réseau SEGA - One Health intervient comme véritable chef d'orchestre dans cette coordination sanitaire. Cette coordination passe également par l'application du concept "One Health" qui promeut une approche intégrée de la santé qui reconnaît l'interconnexion entre la santé humaine, animale et environnementale.

## LA RIPOSTE COVID-19 EN INDIANOCÉANIE... EN BREF



Les écosystèmes côtiers et marins du Sud-Ouest de l'océan Indien sont remarquables, mais de plus en plus menacés. Ils subissent d'une part, l'intensification des effets du changement climatique (augmentation des températures de surface de l'océan, montée du niveau de la mer, épisodes climatiques extrêmes, etc.) et d'autre part, les pressions anthropiques (développements côtiers, déforestation, intensification de l'exploitation des ressources marines, pollution des bassins versants, etc.).



Betty Victor, Senior Technical Coordinator de la Seychelles Fishing Authority (SFA), est l'une des bénéficiaires du programme d'échanges RECOS.

## PROJET RECOS PROMOUVOIR ET FAVORISER LES ÉCHANGES DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CÔTIER

poissons et crustacés des côtes. Les mangroves sont aussi cruciales dans la lutte contre le changement climatique, car elles séquestrent énormément de carbone grâce à leurs feuilles et surtout la densité de leur système racinaire. Face à ce constat la Commission de l'Océan Indien (COI), en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), a mis en place le projet "Résilience des écosystèmes et des populations côtières du Sud-Ouest de l'océan Indien" (RECOS). Ce dernier a pour objectif de restaurer les services écosystémiques des écosystèmes côtiers pour contribuer à la résilience des populations littorales des pays de la région de l'océan Indien occidental.

des bénéficiaires du programme d'échanges RECOS. Le projet RECOS a appuyé une immersion professionnelle sur le terrain entre des acteurs rodriguais, seychellois et malgaches pendant l'ouverture de la pêche au poulpe en octobre 2023. "Cela a permis aux parties prenantes des Seychelles de se connecter à l'information et à l'expertise dans la gestion de la pêche au poulpe à Rodrigues pour assurer l'utilisation optimale des ressources halieutiques au profit du peuple seychellois", explique-t-elle. Cette initiative de RECOS capitalise sur le succès des échanges et du recensement des bonnes pratiques de gestion intégrée des zones côtières réalisés dans le cadre du projet GDZCOI de la COI sur financement du FFEM (2014 - 2018).

### Partager et diffuser les bonnes pratiques.

En juin 2023, le projet RECOS a ouvert son programme d'échanges d'expériences à tous les acteurs de la région intervenant dans la gestion des zones côtières avec pour objectif de renforcer leurs capacités à travers le partage de bonnes pratiques de développement durable côtier entre pairs. Betty Victor, Senior Technical Coordinator de la Seychelles Fishing Authority (SFA), est l'une



**25**  
C'est le nombre de bénéficiaires du programme d'échanges RECOS en l'espace de six mois. L'application de la géomatique à la protection du littoral, le dispositif des aires marines éducatives, la restauration des zones humides et la conservation du crabier blanc et la gestion de réserves temporaires de poulpes sont autant de thèmes abordés lors de ces échanges.

# NOS PROJETS



## INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES LA CULTURE : UN NOUVEAU CHAPITRE DANS L'HISTOIRE DE LA COI...

La culture reste le parent pauvre des politiques publiques. Et pourtant, elle est un ciment social important autant qu'un levier de développement socioéconomique inclusif. La COI, avec le soutien de l'AFD, s'est résolument engagée dans la promotion et le développement culturel en promouvant l'égalité femme-homme, la co-création, la mobilité, la formation ou encore la préservation des patrimoines matériel et immatériel.



© Photo J.Rombi

La COI entend renforcer la collaboration culturelle et artistique pour promouvoir l'identité régionale et renforcer la cohésion sociale.

### ...UNE VISION POUR L'AVENIR

En soutenant des projets culturels novateurs, la COI souhaite poser les jalons pour le développement futur de la région, où la culture devient également un élément central de la prospérité.

Pour son 40<sup>e</sup> anniversaire, la COI affirme son engagement pour un avenir où la richesse culturelle de

la région est pleinement intégrée dans son développement. Un choix démontrant que la culture est un investissement pour les générations futures de l'Indianocéanie.

### ...POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA RÉGION

La création d'emplois dans le secteur culturel, la revitalisation des savoir-faire traditionnels et la promotion du tourisme culturel sont

autant de besoins auxquels la COI apporte des réponses concrètes à travers son projet ICC (Industries Culturelles et Créatives). Répondant à sa stratégie culturelle, adoptée en 2013, la COI entend renforcer ainsi la collaboration culturelle et artistique pour promouvoir l'identité régionale et renforcer la cohésion sociale.

### ...FACE AUX ENJEUX RÉGIONAUX

La diversité culturelle de l'océan Indien est une force, mais aussi un défi à relever. La COI, en s'investissant dans le secteur culturel, vise à répondre aux enjeux majeurs de préservation, de valorisation et de transmission de ce patrimoine unique.



### ZOOM SUR LE PROJET ICC

La COI, avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) investit dans les Industries Culturelles et Créatives (ICC) et alloue près de 1,5 million d'euros de subventions pour professionnaliser les artistes et opérateurs culturels, favorisant la formation, l'entrepreneuriat culturel, particulièrement pour les femmes. La COI appuie les événements de diffusion et de mise en réseau. Elle œuvre aussi pour la mobilité culturelle avec le fonds "AléVini" qui financera au moins 100 mobilités culturelles. Un portail régional des ICC sera également créé. On y trouvera opportunités professionnelles, calendrier culturel, répertoire des opératrices et opérateurs de la culture, actus ou encore formations.

culture@coi-ioc.org  
www.commissionoceanindien.org



## POUR UNE EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES HALIÉUTIQUES

Pendant plus de trente ans, la COI a dirigé divers projets visant à protéger les écosystèmes marins de l'océan Indien, abritant une biodiversité d'une grande richesse, mais menacée. Cette biodiversité n'est pas seulement cruciale sur le plan écologique, mais aussi culturel, car la pêche traditionnelle, la connaissance des espèces marines et l'attachement aux écosystèmes marins font partie intégrante de l'identité des communautés côtières des États membres de la COI. Aujourd'hui, à travers le programme Ecofish, la COI soutient la région dans sa quête pour mieux comprendre, protéger et exploiter durablement cet écosystème essentiel.



Les axes d'intervention d'E€OFISH : **comprendre, protéger et exploiter**

**Comprendre**  
La valeur et le potentiel du secteur de la pêche.  
Les mécanismes et les pratiques de pêche.  
Le fonctionnement de l'écosystème marin.

**Protéger**  
Par la surveillance.  
Par la sensibilisation.

**Exploiter**  
En fournissant des équipements.  
En renforçant les compétences.

### Les chiffres clés du programme E€ofish

30 % des infractions relevées lors de la première mission étaient graves, alors que toutes les infractions constatées lors des dix dernières missions sont mineures.

Source : PRSP, 2023

Au nord de Madagascar, plus de 1 200 élèves ont été sensibilisés à la protection de la biodiversité marine.

Source : C3 Madagascar, 2023

Plus de 3 000 pêcheurs artisanaux à Maurice pourront améliorer leurs captures grâce aux dispositifs de concentration de poissons à bouée unique (DCP) déployés par le projet.

Source : PNUD Maurice, 2022

Le village de Michamvi à Zanzibar a collecté plus de 2 986 kg de poulpes dans les 3 jours qui ont suivi l'ouverture de la saison de pêche 2022.

Source : MCCN, 2022

Un système statistique de l'économie bleue pour le secteur de la pêche (BEFSA) est en cours de développement afin de pallier le manque flagrant de données fiables.



# NOS PROJETS



Salim Daouda, chef d'équipe du programme ENFA-OI.

© Photo COI

## PROGRAMME ENFA-OI PLUS D'INCLUSIVITÉ, D'INNOVATION ET DE DURABILITÉ DANS LES PETITES ENTREPRISES.

Le programme "Entrepreneuriat et facilitation des affaires dans l'océan Indien" (ENFA-OI), lancé en février 2023 par la COI, est financé par l'Union européenne (UE) pour une durée de deux ans. Nous avons posé trois questions à Salim Daouda, chef d'équipe du programme ENFA-OI qui a pour credo "Inclusivité, innovation et durabilité."

**Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste ce programme et quels sont ses objectifs ?**

Notre programme vise à renforcer les capacités des MPME (Micro, Petites et Moyennes Entreprises) et des start-ups, ainsi que des Organismes d'Appui et de Soutien (OAS) aux MPME et start-ups pour la promotion de solutions vertes, bleues et circulaires dans les secteurs du tourisme, des produits de la mer et des plantes cosmétiques et médicinales. Nous veillerons à intégrer les entreprises du secteur informel et une priorité sera accordée aux jeunes et femmes entrepreneurs.

**Comment ce programme se différencie-t-il d'autres initiatives d'accompagnement entrepreneurial ?**

C'est d'abord notre approche participative d'accompagnement. Elle part des besoins exprimés par les bénéficiaires que l'on transforme en actions concrètes de formation et d'accompagnement.

**"Nous prenons en compte les entreprises du secteur informel."**

C'est aussi le caractère inclusif de notre programme car nous prenons en compte les entreprises du secteur

informel, les MPME et start-ups légalement établies, les jeunes et les femmes entrepreneurs. Enfin, nous représentons le seul programme de la zone à s'intéresser réellement à la mise en place d'un réseau régional des organismes d'appui et de soutien aux MPME et start-ups.

**Quels sont les principaux défis que rencontrent les entrepreneurs et quel est le plan d'actions du programme ENFA-OI ?**

Les défis sont nombreux : accès à l'information et au financement, inclusion des opérateurs informels, compétitivité et économies d'échelle, accès à l'innovation et aux technologies, entre autres. Notre credo est donc "Inclusivité, innovation et durabilité". Pour ce faire, nous prévoyons plusieurs activités dans les prochains mois : formations de formateurs et coachs d'entreprise ; élaboration d'une boîte à outils en entrepreneuriat et d'une plateforme numérique de mise en réseau et de diffusion de bonnes pratiques ; création d'un réseau régional des OAS ; concours régional de pitching ; participation des entreprises régionales à des foires et forums internationaux ou encore accompagnement des MPME et start-ups à la facilité de crédit...



Soutenir 3 filières régionales prioritaires

- Tourisme
- Produits de la mer
- Plantes cosmétiques et médicinales

En chiffres

- 156 600 MPME et start-ups
- +50 organismes d'appui à l'entrepreneuriat
- 89% d'emplois informels aux Comores et à Madagascar



## TWENEX - RECHERCHE ET INNOVATION UN AXE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ÎLES

La filière bioénergie, produisant de l'énergie à partir de résidus de déchets organiques, est une opportunité concrète et adaptée pour nos îles où l'accès à l'électricité et à d'autres sources d'énergie représente encore un défi de taille.



### Promouvoir les filières bioénergies

Il est possible de "faire d'une pierre deux coups" en dynamisant la filière bioénergies et en sécurisant par la même occasion de nouvelles chaînes de valeur des déchets. Le projet TWENex soutient et promeut, à plusieurs échelles, des technologies localement adaptées pour la production de combustibles biologiques alternatifs fabriqués à partir de résidus de biomasse urbains,



agricoles et agro-alimentaires. Objectifs : diversification du bouquet énergie et nouvelles opportunités économiques. La COI et le Mauritius Research and Innovation Council (MRIC), porteurs du projet TWENex, s'entourent d'institutions publiques comme le Centre National de Recherches Industrielle et Technologique (CNRI), l'Université de Maurice (UoM), et l'Université des Comores (UDC) afin de renforcer et catalyser la recherche appliquée et l'innovation sur les filières de bioénergie.

**Créer des espaces d'utilisation, de cocréation, de formation au niveau de la communauté et des milieux réels.** TWENex à travers les laboratoires vivants du CNRI met en place des équipements de production de briquettes, de biochar et de biogaz pour la valorisation des déchets ménagers semi-urbains dans quatre communes d'Antananarivo à Madagascar.

**Équiper des laboratoires pédagogiques pour former et accompagner les étudiants et jeunes chercheurs dans ces espaces d'apprentissage et d'expérimentation de solutions**

**innovantes de valorisation énergétique des déchets.** Aux Comores, un prototype de biodigesteur ménager apte à fournir l'énergie nécessaire pour la cuisson d'un repas typique comorien est développé au sein de l'UDC. **Favoriser le partage des connaissances, des expériences, et des compétences au travers d'un programme régional de compagnonnage entre parties prenantes du projet.** Entre autres, l'UoM dispensera des formations de formateurs sur la caractérisation physico-chimique des déchets à Madagascar et aux Comores. **Renforcer la collaboration et le réseautage entre les acteurs de la chaîne de valeur de déchets dans la région et au-delà,** à travers divers partenariats avec des organisations aux niveaux local, national et régional ainsi que la création d'espace d'échanges tels que des événements et des rencontres dans les différents pays de la zone. Le projet TWENex est mis en œuvre dans le cadre du programme Recherche et innovation de l'Organisation des États ACP (OEACP) sur financement de l'Union européenne.





## PROJET RDRM

**POUR LA RÉDUCTION, PRÉPARATION, PRÉVENTION, GESTION ET INTERVENTION DES CATASTROPHES.**

Cyclones, inondations, glissements de terrain, séismes, tsunamis et même éruptions volcaniques... La liste des risques est longue en Indianocéanie. Elle est d'ailleurs la troisième région du monde la plus exposée aux risques de catastrophes ! Les dégâts causés par les aléas naturels, aggravés par l'activité humaine, sont évalués à 17,2 milliards de dollars sur la période 1985-2015. C'est considérable à l'échelle des îles de l'Indianocéanie.

Face à ces défis, la COI et l'Union européenne sont pleinement engagées à travers le projet de "Renforcement de la résilience et de gestion de la réponse aux catastrophes" (RDRM) mis en œuvre conjointement avec le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR) et de la Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien (PIROI). A travers le projet RDRM, la COI et l'UE participent au renforcement des capacités de prévention, de préparation, de gestion et de réduction des risques de catastrophes en Indianocéanie. Cela passe par des formations à destination des personnels de Gestion des risques de catastrophes (GRC), humanitaires et bénévoles et par la sensibilisation des populations, dont les plus jeunes. L'échange d'informations, le pré-positionnement et le stockage de matériels, les interventions par la distribution d'équipements voire de micro-subsidations d'urgence sont également des activités cruciales soutenues par le projet RDRM. Il en est de même en matière de politiques, de cadres et de mécanismes d'alerte dans les États pour renforcer durablement les capacités de gestion de la réponse face aux risques.

### Cette solidarité en action, c'est...

- 38 bulletins d'alertes ont été diffusés à des acteurs GRC de la zone durant la saison cyclonique 2022-2023
- Le mécanisme de **Crisis Modifier a été déclenché à trois reprises** après les inondations en Union des Comores, durant la tempête tropicale Cheneso et le cyclone Freddy à Madagascar lors de la dernière saison cyclonique.
- Depuis 2022, environ **19 800 personnes** ont bénéficié de matériel déployé par la Croix-Rouge française - PIROI lors d'opérations d'urgence à Madagascar et en Union des Comores.
- La PIROI a organisé **deux ateliers régionaux sur la saison cyclonique** (l'un en aval de la saison cyclonique 2021-2022 et l'autre en amont de la saison cyclonique 2022-2023), participant ainsi à la diffusion de connaissances, à l'échange de bonnes pratiques et au renforcement du réseau des acteurs de la GRC dans la zone océan Indien.
- **Deux exercices pratiques de simulation ont été organisés**, l'un par la Croix-Rouge de Maurice et l'autre par le Croissant-Rouge comorien afin d'améliorer les actions



© Photo NASA

de réponse aux catastrophes lors de la période 2022-23.

- **Lors de la dernière saison cyclonique 2022-2023, 93 personnes membres de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de la zone, y compris des bénévoles**, ont bénéficié de formations à la préparation et réponse aux catastrophes et/ou premiers secours et/ou logistique achats. Ces activités permettent de renforcer la capacité des acteurs locaux à soutenir les communautés.
- Appui important de l'UNDRR pour **l'élaboration et la modernisation de cadres d'intervention, politiques et plans de réduction des risques**, de systèmes d'alerte précoce. Formations sur la collecte de données sur les pertes liées aux catastrophes.



© Photo COI

Remise de certificats sur les négociations climatiques à des représentants des îles d'Afrique dans le cadre d'une formation proposée par la COI à travers le projet GCCA+ de l'OEACP financé par l'Union européenne.

## AMCC+ L'INDIANOCEANIE ENGAGÉE DANS L'ALLIANCE MONDIALE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le constat est connu : les îles en développement figurent en première ligne du défi climatique. Ne contribuant que marginalement au dérèglement climatique, elles en subissent concrètement les effets : hausse de niveau des mers, accroissement des risques naturels, érosion côtière...

L'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique Plus (AMCC+) est une initiative globale portée par l'Organisation des États ACP et l'Union européenne. Elle vise à renforcer les capacités de résilience des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. La COI met en œuvre une composante régionale de l'AMCC+. Objectif : renforcer les capacités des États insulaires d'Afrique dans les négociations climatiques et dans la mise en œuvre de politiques publiques en phase avec les engagements de l'Accord de Paris. Pour ce faire, la COI organise des formations à destination des négociateurs des États insulaires d'Afrique. Ces formations, bénéficiant du soutien technique du Secrétariat du Commonwealth, permettent aux représentants des États de se familiariser avec le processus de

négociation, d'affiner leurs capacités de négociation et leur plaidoyer ou encore de disposer des connaissances techniques nécessaires à la prise de décision.

### Peser dans les négociations climatiques.

En outre, la COI apporte son soutien à la Commission des îles d'Afrique sur le climat, l'une des six Commissions géographiques créées à l'occasion de la COP26 au Maroc. Avec l'AMCC+, la COI facilite la participation des États insulaires aux travaux de la Commission, elle appuie la structuration de cette plateforme et contribue à l'alimenter avec des contenus techniques. Cet appui de la COI permet de créer un front insulaire africain sur le climat selon l'adage "Seul, on va plus vite ;



© Photo F. Maingard

L'érosion des côtes est très marquée dans les îles des Mascareignes notamment.

ensemble, on va plus loin". Ainsi, la COI entend faciliter le déploiement d'une diplomatie africaine et insulaire à la COP28, notamment avec l'appui de la République des Seychelles qui préside la Commission des îles d'Afrique sur le climat et en cohérence avec la présidence comorienne en exercice de l'Union africaine.



### Il a dit...

"Les négociations climatiques posent l'ampleur du défi. Il est en fait question du devenir de nos îles, de l'épanouissement et de la sécurité des populations, de croissance économique inclusive, durable et solidaire. En bref, il est question de développement dans l'idée de la capacité dont on dispose pour réaliser pleinement ses libertés. La tâche est grande et la responsabilité importante. La COI entend jouer son rôle de facilitateur auprès de ses États membres et de toutes les îles d'Afrique"  
Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI



En 1982, Jean Claude de l'Estrac, aux côtés du Seychellois Maxime Ferrari et du Malgache Christian Rémi Richard, initiait l'instance régionale avant d'en devenir Secrétaire général trente ans plus tard (2012-2016). Avec le franc-parler qu'on lui connaît, ce père fondateur revient sur les espoirs, les succès mais aussi les déceptions ou les regrets qui jalonnent les quarante ans d'histoire de la COI.

## JEAN CLAUDE DE L'ESTRAC

### "ON N'A PLUS LE TEMPS D'ATTENDRE"

Propos recueillis par Jacques Rombi

**Le Journal des Archipels :** En décembre 1982, alors jeune ministre des Affaires étrangères de Maurice, vous êtes l'un des pères fondateurs de la COI avec vos homologues des Seychelles et de Madagascar. La COI n'avait alors pas de secrétariat général, elle était une structure légère de dialogue entre les administrations nationales chargée "d'étudier et promouvoir la coopération régionale". Auriez-vous soupçonné une telle trajectoire ?

**Jean Claude de l'Estrac :** Cette trajectoire, comme vous dites, est remarquable même si elle aurait pu être exceptionnelle. Globalement, la COI a de belles réalisations. Je pense à la sécurité maritime avec une architecture régionale inédite à l'échelle du continent et à la connectivité numérique avec le câble Metiss qui a démultiplié la puissance de connexion et renforcé la sécurité numérique en offrant plus de redondance. Je pense aussi à la sécurité sanitaire avec un réseau efficace, le SEGA-One Health qui, très concrètement, sur le terrain, améliore sensiblement les capacités de détection, de prévention et de riposte face aux risques sanitaires ; on l'a vu lors de la pandémie de Covid et les épisodes de fièvre aphteuse.

**JDA :** Mais cette trajectoire aurait pu être plus exceptionnelle, dites-vous...

**JCDL :** Parler du succès de connectivité numérique m'amène directement à l'inverse sur les plans de l'accessibilité aérienne et maritime.

Les petites compagnies aériennes régionales auraient dû s'associer depuis longtemps en mutualisant leurs ressources humaines et matérielles. Ensemble nous aurions

été plus forts mais c'est l'inverse qui s'est produit, chaque compagnie a voulu tirer la couverture à elle et elles sont toutes aujourd'hui dans des situations délicates. Elles n'ont pas fait vivre l'Alliance Vanille créée par elles, sous l'impulsion de la COI en 2016.

Pour le maritime, c'est un peu différent. Nos îles sont desservies par des géants du transport maritime qui dictent leurs règles et leurs tarifs. L'émergence d'une compagnie régionale, qui aurait pu faire du cabotage inter-îles, est un serpent de mer qui revient dans les débats depuis 40 ans mais qui n'aboutit pas. En cause ? De mauvaises analyses et l'influence des cabinets conseils. C'est le problème de la poule et de l'œuf. Lorsque j'étais Secrétaire général, j'avais commandité une étude dans ce sens. Mais les consultants ont jugé que la faiblesse des échanges ne justifiait pas une ligne spécifique. Pourtant c'est l'inverse qu'il faut voir, car si les échanges inter-îles restent faibles, c'est justement parce qu'il n'y a pas de bateau !

La COI a fait la démonstration de la plus-value d'une démarche commune sur ces deux chantiers. Mais les intérêts personnels et des considérations désuètes ont primé.

### "Nous sommes les seuls à pouvoir bien comprendre et appréhender nos spécificités."

**JDA :** On constate que la COI travaille beaucoup par rapport à d'autres institutions plus imposantes de coopération et d'intégration régionale. Est-ce parce que la COI fait figure de poids plume qu'elle n'a pu aboutir sur des enjeux aussi structurants ?

**JCDL :** Et pourtant ! Vous touchez là les racines des dysfonctionnements. La COI est attendue par tous, tout le temps et sur tout ! Mais elle est une institution au service des États membres et non l'inverse. Malgré la meilleure volonté et le travail de qualité des équipes de son secrétariat, rien ne peut avancer sans l'aval unanime des États. Et si les États disent vouloir coopérer, ils n'en ont pas moins des intérêts propres

et parfois divergents. La mission de la COI est un peu ingrate. Elle ne décide pas ; elle impulse, elle accompagne, elle mobilise des fonds, des expertises... Et les résultats finaux dépendent alors de l'implication effective des administrations nationales.

**JDA :** Comment dépasser ces freins ?

**JCDL :** Par le politique ! C'est le fondement de ma proposition, malheureusement refusée, de changer l'appellation de la "Commission" en "Communauté". Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement aurait été l'instance suprême de décision comme c'est le cas dans d'autres organisations, obligeant ainsi tous les ministères et institutions à jouer le jeu de la coopération. La réécriture de l'Accord de Victoria en 2020 fait un pas en avant en inscrivant le Sommet dans le paysage institutionnel. Mais il n'est toujours pas décisionnaire ! Autre proposition : la possibilité de deux mandats pour le secrétaire général. Chaque mandature, de quatre ans jusqu'à maintenant, est spécifique et des projets sont initiés en fonction de la personnalité du SG. Pour ma part je pense qu'avec un autre mandat, j'aurais pu planter les graines d'autres projets prioritaires dont la moisson de résultats aurait pu coïncider avec ces 40 ans... Et puis, idéalement, ça serait mieux si les États membres financent directement les projets, qu'ils donnent à la COI les moyens de leurs ambitions. Je constate qu'elle reste largement dépendante des bailleurs internationaux, Union européenne et AFD en tête. Or, il est prévu, dès le début, que les États prennent le relai des financements des projets, qu'ils capitalisent sur les acquis, qu'ils pérennisent les actions. C'est encore assez rare même s'ils apportent plus souvent une contrepartie, généralement "In-Kind" par les équipes du secrétariat.

### "On est sans doute plus dur avec ceux qu'on aime."

**JDA :** Mais les États financent bien des activités, non ?

**JCDL :** Avec parcimonie. Leur contribution statutaire sert au fonctionnement du secrétariat.

Je dois dire, tout de même, qu'ils financent parfois des actions de solidarité comme en 2013 lorsqu'ils ont tous contribué, politiquement et financièrement, au processus de sortie de crise à Madagascar. C'était une expression manifeste de l'esprit collectif, un geste qui disait notre solidarité régionale. Je les encourage à le faire plus souvent ! Et il n'y a rien de plus normal ; nos spécificités sont par définition particulières et nous sommes les seuls à pouvoir bien les comprendre et les appréhender... Le problème, c'est qu'aujourd'hui, même si, au regard de ses moyens et de sa modeste taille, elle fait de nombreuses et bonnes choses, notre petite commission... et il faut le faire savoir !

**JDA :** Donnez-nous quelques exemples...

**JCDL :** A mon investiture, j'avais dit ma volonté d'utiliser le mot juste pour désigner notre région plutôt que le barbarisme d'îles du sud-ouest de l'océan Indien. L'Indianocéanie, c'est un nom qui dit bien ce que nous sommes, une région et même une civilisation de confluences. J'estime que son utilisation par la COI, des décideurs, des médias et aussi des universités, est une avancée politique. Il y a bien d'autres exemples des résultats de la COI comme la saison de la fermeture de la pêche aux ourites (poulpes NDLR) à Rodrigues, des programmes d'éducation à l'environnement qui ont touché des dizaines de milliers d'enfants de nos îles, des projets d'accès à une énergie propre et abordable pour plus de 150 000 familles dans les zones rurales de Madagascar et des Comores... Les résultats sont là, même si je regrette que des intérêts particuliers ont primé sur les chantiers structurants de la connectivité maritime et aérienne.

**JDA :** Le bilan que vous dressez de la COI est à la fois doux et amer, non ?

**JCDL :** On est sans doute plus dur avec ceux qu'on aime. La COI est une institution unique en son genre. Elle est porteuse de grands espoirs. C'est aux États membres de les traduire dans le concret en faisant la démonstration de leur engagement solidaire à travers la COI. Pari tenu ?



Wilfrid Bertile, SG de 2001 à 2005 - Monique Andreas Esoavelomandroso, SG de 2005 à 2008 - Callixte d'Offay des Seychelles, SG de 2008 à 2012 - Hamada Madi Boléro des Comores, SG de 2016 à 2020.

## DÉFIS, RÉALISATIONS, AVENIR REGARDS CROISÉS DE QUATRE SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

Neuf personnalités se sont succédé à la tête du Secrétariat général. Quatre d'entre elles témoignent à l'occasion des 40 ans : Wilfrid Bertile de La Réunion (SG de 2001 à 2005), Monique Andreas Esoavelomandroso de Madagascar (SG de 2005 à 2008), Callixte d'Offay des Seychelles (SG de 2008 à 2012) et Hamada Madi Boléro des Comores (SG de 2016 à 2020).

Pour chaque Secrétaire général, la prise de fonction fait surgir un défi. Pour Monique Andreas Esoavelomandroso, il fallait "mieux faire connaître cette organisation aux autres régions et sur la scène internationale". Pari réussi pour cette ancienne ministre malgache : "Cela a permis à la COI d'être invitée par les Nations unies pendant les assemblées générales annuelles." La visibilité est en effet importante, pas dans une optique publicitaire, mais pour garder

une place dans le paysage régional et faire valoir les besoins spécifiques des îles. "En 2002, quand l'UE, principal bailleur de la COI, voulait réserver ses financements à la plus grande des organisations comme le COMESA, la COI, jugée trop petite, a failli disparaître", raconte Wilfrid Bertile. Il a donc fallu convaincre de la spécificité de la COI et de sa capacité. Finalement "Les financements ont été maintenus mais dans un cadre global et concerté avec le COMESA, l'EAC, l'IGAD et la COI.

### Une capacité reconnue à gérer des projets.

La COI a été sauvée grâce à sa capacité reconnue à gérer des projets dont certains couvraient toute l'Afrique orientale et australe. Pour Callixte d'Offay, le plus grand défi a été la crise politique malgache au début de 2009 : "Dès 2010, le Conseil des ministres a donné mandat au SG pour se joindre aux facilitateurs internationaux du processus de sortie de crise. La COI a maintenu Madagascar dans ses enceintes contrairement à d'autres organisations. Cette solidarité et nos efforts ont conduit à la signature de la feuille de route de 2011 qui a ouvert la voix à la sortie de crise." Hamada Madi Boléro connaît bien ce type de défi : "Notre action diplomatique lors des scrutins nationaux à Madagascar et aux Comores en 2018/2019 avec l'implication directe de la présidence seychelloise de la COI a démontré une nouvelle fois l'importance de notre organisation de proximité." Ce souvenir ouvre une réflexion : "Les États membres devraient réfléchir au mandat politique qui pourrait être donné à la COI pour qu'elle ne s'enferme pas dans un rôle d'agence d'exécution de projets."

### "Une orientation stratégique et politique ambitieuse pour la COI qui prévaut encore aujourd'hui."

Au rang des réalisations, Monique Andreas retient le "Troisième sommet des chefs d'État et de Gouvernement de la COI, en 2005

à Antananarivo, avec le président français, Jacques Chirac, le président comorien, Azali Assoumani, le président des Seychelles, James Alix Michel, le Premier ministre mauricien, Navin Ramgoolam, et le président de Madagascar, Marc Ravalomanana, qui a dirigé les débats. Ce sommet a fixé une orientation stratégique et politique ambitieuse pour la COI qui prévaut encore aujourd'hui". Wilfrid Bertile souligne la diversité des projets lancés sous son mandat pour la gestion durable des pêches, la protection des végétaux, les droits de l'enfant ou encore la défense des petits États insulaires en développement. Du côté de Callixte d'Offay et d'Hamada Madi Boléro, les résultats mis en avant sont institutionnels : "La priorité accordée au renforcement institutionnel, avec la création de nouveaux services, la définition de six domaines d'intervention ainsi que la création d'une unité anti-piraterie aux Seychelles, a permis d'accroître l'efficacité, la visibilité et l'influence de la COI", ce qui ouvre la voie à des partenariats, des financements et donc de nouvelles actions. "Après quelque 35 ans, il fallait que les textes soient le reflet de la pratique. Les textes fondateurs ne parlent pas de santé publique et pourtant c'est un domaine où la COI réalise de grandes choses. J'ai ainsi poursuivi et étendu le processus de modernisation à la révision des textes, dont l'Accord de Victoria en cours de ratification."

### "Réduire nos circuits d'approvisionnement et les émissions de GES."

S'agissant de l'avenir, tous reconnaissent la place que doit maintenir la COI dans le paysage régional et surtout en soutien aux États membres car la COI "est la seule organisation exclusivement insulaire, elle est l'expression même de notre volonté de coopération", précise Hamada Madi Boléro. Pour Monique Andreas Esoavelomandroso, la COI doit continuer à "renforcer sa présence auprès d'autres organisations régionales et surtout développer les relations économiques et commerciales entre les îles et avec nos voisins de l'Afrique australe et orientale". Wilfrid Bertile

confirme : "Il faudrait envisager la création d'un espace intégré COI dans la mise en œuvre de sa politique de grand voisinage de 2004 par lequel chaque pays trouverait en l'autre un fournisseur et un client dans l'idée de réduire nos circuits d'approvisionnement et les émissions de GES." Cela rejoint la priorité d'avenir défendue par Callixte d'Offay : "La lutte contre le changement climatique est au cœur de l'action de la COI et le restera pour longtemps", son action devant continuer à "bâtir et renforcer la résilience, lutter contre les catastrophes naturelles et protéger la biodiversité". De son côté, Wilfrid Bertile prévient : il ne faut pas que "son projet" disparaisse derrière "les projets". Et Hamada Madi Boléro de conclure : "La COI doit gagner en autonomie financière pour conduire des projets de terrain selon les besoins exprimés par les États membres et aussi pour porter une diplomatie insulaire active et prise en compte parce que la COI est unique, elle porte la voix collective de nos îles et facilite la solidarité régionale."



Le Secrétariat général de la COI, créé en 1989, est le bras exécutif de la COI. Il traduit en actions et projets les décisions des États membres, propose et impulse des actions régionales et entretient le dialogue avec la communauté des partenaires. Basé à Ebène (Maurice), il rassemble, sous la houlette du Secrétaire général, 35 agents auxquels s'ajoutent, selon le portefeuille d'activités, jusqu'à 80 collaborateurs dédiés aux projets.



# ***INDIANOCÉANIE, UN AVENIR À BÂTIR ENSEMBLE***



COMMISSION DE  
L'Océan Indien